



Extrait de procès-verbal  
Ou  
Copie de résolution

**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-CYPRIEN**

À la séance ordinaire du conseil du 22 juin 2017 à laquelle est présent son honneur le maire M. Réjean Bédard et les conseillers suivants : M. Gilles Audet, M. Bernard Blanchet, M. Daniel Lapointe, M. Jean Gilbert, M. Patrick Simms et Mme Josée Lapointe. Tous formants quorum sous la présidence du maire.

**DEMANDE D'APPUI CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE (20-06-2017)**

20-06-2017

**ATTENDU** que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

**ATTENDU** que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

**ATTENDU** que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

**ATTENDU** qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

**ATTENDU** que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

**ATTENDU** que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

**ATTENDU** que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

**Il est résolu de proclamer la municipalité de Saint-Cyprien des Etchemins alliée contre la violence conjugale.**

**ADOPTÉE**

Certifiée conforme à Saint-Cyprien ce 28<sup>e</sup> jour de juin deux mille dix sept.

  
Maryane Bélanger  
Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière